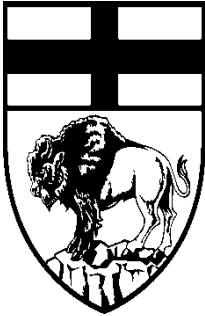


Mercredi 17 avril 2024



**ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA**

**FEUILLETON** N° 45  
ET AVIS

**PREMIÈRE SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE**

**PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES**

**TREIZE HEURES TRENTE**

**AFFAIRES COURANTES**

**DÉPÔT DE PROJETS DE LOI**

M<sup>me</sup> la ministre SCHMIDT

(N° 12) — *Loi modifiant la Loi sur l'environnement/The Environment Amendment Act*

M<sup>me</sup> la ministre NAYLOR

(N° 26) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*

M<sup>me</sup> la ministre MARCELINO

(N° 27) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail/The Labour Relations Amendment Act*

M<sup>me</sup> la ministre MARCELINO

(N° 28) — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur les relations du travail/The Labour Relations Amendment Act (2)*

M. le ministre SALA

(N° 32) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act*

M. le ministre WIEBE

(N° 34) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act*

Ministre ASAGWARA

(N° 35) — *Loi sur le protecteur des aînés/The Seniors' Advocate Act*

Ministre ASAGWARA

(N° 36) — *Loi modifiant la Loi sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Amendment Act*

M. BALCAEN

(N° 204) — *Loi modifiant la Loi sur le changement de nom/The Change of Name Amendment Act*

M<sup>me</sup> COOK

(N° 205) — *Loi modifiant la Loi sur la désignation de bénéficiaires (régimes de retraite, d'épargne et autres)/The Beneficiary Designation (Retirement, Savings and Other Plans) Amendment Act*

M<sup>me</sup> STONE

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des images intimes/The Intimate Image Protection Amendment Act*

M. WASYLIW

(N° 210) — *Loi sur la protection des propriétaires contre les offres d'achat non sollicitées/The Homeowner Protection from Unsolicited Purchase Offers Act*

---

## **RAPPORTS DE COMITÉS**

### **DÉPÔT DE RAPPORTS**

### **DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

### **DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

### **QUESTIONS ORALES**

### **PÉTITIONS**

M. BALCAEN

M. BEREZA

M<sup>me</sup> BYRAM

M<sup>me</sup> COOK

M. EWASKO

M. GOERTZEN

M. GUENTER

M<sup>me</sup> HIEBERT

M. JACKSON

M. JOHNSON

M. NESBITT

M. PERCHOTTE

M. SCHULER

M<sup>me</sup> STONE

**GRIEFS**

**ORDRE DU JOUR**

**AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

**COMITÉ PLÉNIER**

**COMITÉ DES SUBSIDES**

(98 heures 15 minutes)

---

**DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT**

M<sup>me</sup> la ministre CABLE

(N<sup>o</sup> 5) — *Loi sur l'alphabétisation des adultes/The Adult Literacy Act*  
(M. BALCAEN — 26 minutes)

M<sup>me</sup> la ministre FONTAINE

(N<sup>o</sup> 6) — *Loi modifiant la Loi sur les allocations d'aide du Manitoba/The Manitoba Assistance Amendment Act*  
(M. BEREZA — 28 minutes)

M<sup>me</sup> la ministre MARCELINO

(N<sup>o</sup> 7) — *Loi abrogeant la Loi sur les projets de construction dans le secteur public (appels d'offres)/The Public Sector Construction Projects (Tendering) Repeal Act*  
(M. le ministre WIEBE)

M<sup>me</sup> la ministre MARCELINO

(N<sup>o</sup> 9) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi/The Employment Standards Code Amendment Act*  
(M. NESBITT — 19 minutes)

M. le ministre WIEBE

(N<sup>o</sup> 30) — *Loi sur les richesses inexplicables (modification de la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement et de la Loi sur les corporations)/The Unexplained Wealth Act (Criminal Property Forfeiture Act and Corporations Act Amended)*  
(M<sup>me</sup> COOK — 13 minutes)

---

## DEUXIÈME LECTURE

M<sup>me</sup> la ministre CABLE

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment Act*

M. le ministre WIEBE

(N° 11) — *Loi modifiant la Loi sur les textes législatifs et réglementaires et la Loi d'interprétation/The Statutes and Regulations Amendment and Interpretation Amendment Act*

Ministre ASAGWARA

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur les interventions médicales d'urgence et le transport pour personnes sur civière/The Emergency Medical Response and Stretcher Transportation Amendment Act*  
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le ministre WIEBE

(N° 14) — *Loi corrective de 2024/The Minor Amendments and Corrections Act, 2024*

M. le ministre SALA

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur les caisses populaires et les credit unions/The Credit Unions and Caisses Populaires Amendment Act*

M. le ministre WIEBE

(N° 16) — *Loi sur la remise de rapports relativement à la responsabilisation en matière de réglementation et modification de la Loi sur les textes législatifs et réglementaires/The Regulatory Accountability Reporting Act and Amendments to the Statutes and Regulations Act*

M<sup>me</sup> la ministre MARCELINO

(N° 17) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail/The Workplace Safety and Health Amendment Act*  
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le ministre ALTOMARE

(N° 18) — *Loi modifiant la Loi sur la garde d'enfants/The Community Child Care Standards Amendment Act*  
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le ministre WIEBE

(N° 19) — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules/The Drivers and Vehicles Amendment Act*  
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le *ministre* WIEBE

(N° 20) — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*

M. le *ministre* ALTOMARE

(N° 21) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*  
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Ministre ASAGWARA

(N° 22) — *Loi sur la Journée de la célébration de l'indépendance du Nigeria (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Celebration of Nigerian Independence Day Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)*

M<sup>me</sup> la *ministre* NAYLOR

(N° 23) — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur le changement de nom/The Change of Name Amendment Act (2)*

M. le *ministre* WIEBE

(N° 24) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des images intimes (distribution de fausses images intimes)/The Intimate Image Protection Amendment Act (Distribution of Fake Intimate Images)*

M. le *ministre* WIEBE

(N° 29) — *Loi modifiant la Loi sur le contrôle des gilets de protection balistique et des véhicules blindés/The Body Armour and Fortified Vehicle Control Amendment Act*

M. le *ministre* MOSES

(N° 31) — *Loi sur le stockage de carbone capté/The Captured Carbon Storage Act*  
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M<sup>me</sup> la *ministre* NAYLOR

(N° 33) — *Loi n° 3 modifiant la Loi sur le changement de nom/The Change of Name Amendment Act (3)*

---

## MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

M<sup>me</sup> la *ministre* MARCELINO

Que l'Assemblée législative du Manitoba condamne les efforts qui mettent en péril les pensions des Canadiens et qu'elle déclare qu'elle appuie collectivement le Régime de pensions du Canada ainsi que les mesures et stratégies qui renforcent le régime de pension national des aînés, des retraités et des travailleurs de la province et du pays.

(M<sup>me</sup> la *ministre* FONTAINE)

M<sup>me</sup> la *ministre* MARCELINO

Que l'Assemblée législative du Manitoba affirme son engagement envers l'appel au cessez-le-feu immédiat dans la guerre opposant Israël et Gaza pour contrer la crise de famine.

(ouvert)

---

## FEUILLETON DES AVIS

### AVIS DE MOTIONS POUR LE PROCHAIN MARDI OÙ SERONT EXAMINÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

#### PROPOSITIONS

M. DEVGAN — Respect des travailleurs de première ligne

10. Attendu :

que sous le précédent gouvernement conservateur, le Manitoba avait l'un des taux de médecins par habitant les plus faibles au Canada;

que pendant six exercices à compter de 2016, ce gouvernement conservateur a réduit de 36 % son budget des immobilisations;

qu'il a fermé trois des six salles d'urgence à Winnipeg;

que sa mauvaise gestion a entraîné une augmentation considérable du temps supplémentaire obligatoire imposé aux infirmiers, menant ainsi à leur épuisement professionnel;

que des rapports ont révélé que les infirmiers étaient profondément malheureux et qu'ils vivaient des niveaux de stress très élevés et que ces rapports ont également révélé l'augmentation des démissions au sein du personnel des urgences en raison des décisions prises par le précédent gouvernement conservateur;

que l'Office régional de la santé de Winnipeg a reconnu que les importants changements survenus en 2019 dans le système de soins de santé du Manitoba ont provoqué une « vallée du désespoir »;

que le précédent gouvernement n'a pas tenu plusieurs de ses promesses électorales concernant les soins de santé, qu'il n'a pas embauché d'infirmiers ni de travailleurs paramédicaux en milieu rural, qu'il n'a pas réduit les temps d'attente de la province et qu'il n'a pas réussi à construire plus de foyers de soins personnels;

que sous ce précédent gouvernement conservateur, aucune mesure n'a été prise pour que les intervenants collaborent en vue de simplifier le processus permettant aux diplômés étrangers en médecine de travailler au Manitoba ni pour veiller à ce que les parcours de formation des professionnels paramédicaux soient aussi efficaces que possible;

que le gouvernement actuel a commencé à réparer les dommages que l'ancien gouvernement a causés au système de soins de santé du Manitoba, notamment en investissant dans l'ajout de lits, en augmentant le nombre d'interventions chirurgicales et de tests de diagnostic et en prenant des mesures pour que les intervenants collaborent en vue de l'embauche de 1 000 nouveaux travailleurs et travailleuses de la santé cette année,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à continuer de respecter les travailleurs de première ligne et de collaborer avec eux afin de résoudre les problèmes causés par les compressions et la gestion irresponsables du précédent gouvernement conservateur.

---

## **AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ**

Le Comité permanent des affaires législatives se réunira le vendredi 26 avril 2024, à 10 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin de procéder à l'examen détaillé de la *Loi sur le protecteur des enfants et des jeunes*.

\* \* \*

Le Comité permanent des affaires législatives se réunira le vendredi 3 mai 2024, à 8 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'entendre les exposés portant sur son examen détaillé de la *Loi sur le protecteur des enfants et des jeunes*.

---